

L'immigration marocaine en Corse : une force de travail silencieuse

Terre d'émigration et d'immigration par excellence, la Corse attire historiquement les Marocains depuis l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord après 1963. Leur intégration reste néanmoins particulièrement difficile, dans un contexte local de crispation identitaire. Il incombe aux immigrés ou à leurs descendants de faire l'effort d'abandonner leurs propres particularismes culturels pour se soumettre, puis parvenir enfin à s'assimiler aux autres populations de l'île de Beauté.

L'appréhension de la réalité de l'immigration marocaine dans la région Corse ne saurait s'exonérer d'un bref rappel historique illustrant le rapport particulier que peut entretenir la population locale avec ce phénomène migratoire. La Corse est une île très peu peuplée, même à son apogée démographique – au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, où elle était forte de 295 000 habitants – elle n'a jamais compté plus de trente à trente-deux habitants au kilomètre carré. Malgré ce faible taux de population, qui explique partiellement son manque de dynamisme économique, la Corse reste fondamentalement une terre d'émigration.

Elle l'est d'ailleurs depuis longtemps. Jusqu'au XIX^e siècle, ses émigrés, mercenaires ou aventuriers, rayonnaient en Méditerranée, dans les colonies et sur le continent américain. Sous le Second Empire, on observe une spectaculaire migration des Corses vers les nouvelles terres occupées par la France, et en particulier vers l'Algérie. Ce mouvement ne se démentira pas sous la III^e République : des départs massifs, parfois de villages entiers, ont lieu vers le Maroc, la Tunisie, l'Indochine et toujours l'Algérie. Une part importante de l'administration coloniale a ainsi des origines insulaires. Janine Renucci, historienne corse⁽¹⁾, estimait qu'en 1950 les personnels coloniaux d'origine corse étaient 150 000 en Afrique du Nord. Toutefois, durant les soixante premières années du XX^e siècle, les Corses se dirigent prioritairement vers la France métropolitaine, essentiellement vers ses régions méridionales et parisiennes. Près de la moitié de la population de l'île s'exile durant cette période.

À partir de 1963, s'amorce à l'inverse une période d'immigration : elle est le fait des rapatriés d'Afrique du Nord, d'Europe (ils sont espagnols, italiens, portugais), du Maghreb (essentiellement du Maroc) et de continentaux. Aujourd'hui, seule l'immigration permet un maintien du solde naturel démographique et un renouvellement des générations. Émigration et immigration ont ainsi cohabité durant tout le siècle : les Corses partant, essentiellement sur le continent, à la recherche d'une ascension

par **Marie Richard**,
fonctionnaire territorial,
et **Rachid Alaoui**,
socio-économiste
et responsable
de formation à l'Adri

1)- Janine Renucci,
*Corse traditionnelle et Corse
nouvelle, la géographie
d'une île*, Avolin, Lyon, 1974.

2)- La Haute-Corse est le département situé au nord de l'île de Beauté, dont le chef-lieu est Bastia. Il compte 141 603 des 260 196 habitants de Corse.

sociale, et les migrants italiens, puis les autres Méditerranéens et les Maghrébins, venant occuper les emplois laissés par les insulaires. Les vagues de migrations successives, ainsi que leur histoire mouvementée, ont façonné la culture corse. Paradoxalement, aujourd'hui, cette île métissée et qui a tant besoin de dynamisme démographique, n'apparaît guère comme une terre accueillante.

De 1990 à 1999, 40 000 personnes sont arrivées en Corse, 30 000 en sont parties. Durant cette période, 5 400 personnes non françaises, dont un tiers de Marocains, sont entrées en provenance de l'étranger. Un nombre équivalent a disparu des décomptes de l'Insee, qu'ils soient décédés, qu'ils aient pris la nationalité française ou encore qu'ils soient partis. Cette dernière possibilité n'est pas à négliger, puisqu'en 2001 cinq cents familles maghrébines de Haute-Corse⁽²⁾ ont déménagé à destination d'une autre région française (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Paris), selon une estimation du collectif antiraciste Ava Basta (*voir encadré p. 59*). Toutefois, la Corse reste actuellement la région française, après l'Île-de-France, qui accueille le plus d'étrangers. Environ 10 % de la population corse est d'origine étrangère. Les Marocains étant les plus représentés, puisqu'ils composent 53,5 % environ des personnes de nationalité étrangère.

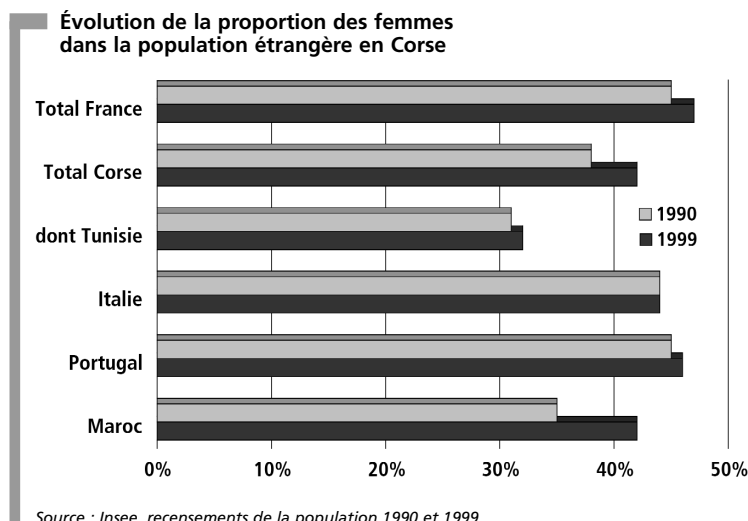
Les étrangers par nationalité en Corse

	1990	1999	Évolution 90-99 en %	Part en 1999 en %
Marocains	12 958	13 735	6,0	53,5
Portugais	3 109	3 730	20,0	14,5
Italiens	3 116	2 523	- 19,0	9,8
Tunisiens	2 284	2 135	- 6,5	8,3
Algériens	684	604	- 11,7	2,4
Allemands	508	525	3,3	2,0
Espagnols	428	321	- 25,0	1,3
Autres	1 760	2 099	19,3	8,2
Total	24 847	25 673	3,3	100

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 1999.

En 1999, l'Insee a dénombré 13 735 Marocains vivant en Corse. Ce chiffre augmente légèrement, sachant qu'en 1982 ils étaient 12 780 sur l'île. Sur les 13 570 personnes nées au Maroc, 2 659 sont de nationalité française de naissance (rapatriés), et 760 l'ont acquis. Les 10 151 restantes sont nées marocaines au Maroc.

Le croisement de ces chiffres est intéressant à plus d'un titre. Il montre en premier lieu qu'une partie des personnes de nationalité marocaine nées en Corse – 3 584 – est susceptible d'accéder à la nationalité française à sa majorité. Cela illustre avec force la restriction de l'accès à



la nationalité française, indicateur s'il en est d'un parcours d'intégration mené à terme. La comparaison avec la population étrangère la plus intégrée ou assimilée en Corse est éclairante : sur 5 527 personnes nées en Italie et vivant en Corse, seules 2 208 conservent leur nationalité d'origine.

L'immigration marocaine demeure majoritairement masculine : 58 % d'hommes (contre 55 % sur l'ensemble du territoire national). Cette sous-représentation féminine est encore plus marquée aux âges de la vie active. Sur les tranches d'âges de vingt-cinq à cinquante-neuf ans, seuls 37 % des Marocains sont des Marocaines, soit quasiment une femme pour deux hommes. Cela marque un retard dans le parcours classique du migrant et un regroupement familial qui, s'il existe, est plus tardif que sur le continent. L'évolution reste toutefois remarquable : en 1975, cette population était composée à 93 % d'hommes.

Des emplois producteurs d'instabilité

Les migrants viennent pour la plupart du Nord du Maroc, leur départ est conditionné par l'obtention d'un contrat de travail et/ou par la connaissance d'un proche (famille, ami, même village d'origine) qui joue un rôle d'intermédiaire. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur agricole. Cette population est jeune (6,6 % de plus de soixante ans, contre 25 % pour l'ensemble de la région). Elle accuse cependant un vieillissement traduisant la période de migration : les classes d'âges les plus représentées sont les quarante-cinquante-neuf ans, puis les moins de quatorze ans – les enfants des précédents. Cinq Marocains sur six sont arrivés en Corse avant 1990.

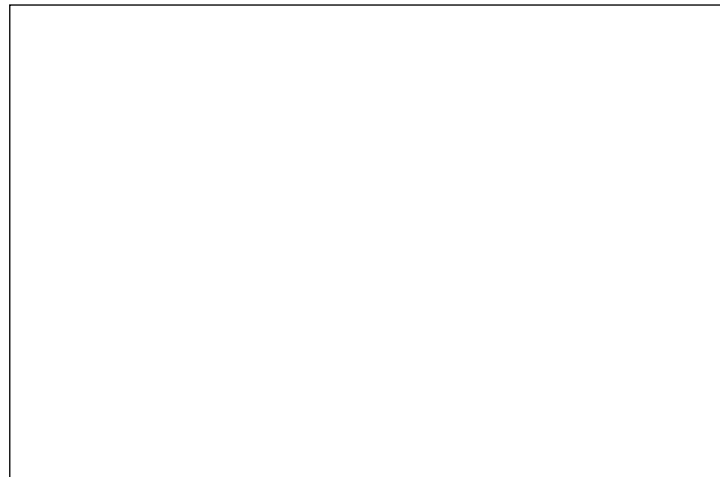
Si l'on examine la composition des 3 887 ménages dont la personne de référence détient la nationalité marocaine, on remarque une surreprésentation des ménages composés de cinq personnes ou plus (38 %

environ, contre 7 % pour l'ensemble de la région), et plus particulièrement des ménages de plus de six personnes (respectivement 24 % et 2 %). Ce "non-alignement" sur les familles françaises marque une intégration plus lente des ménages "marocains".

Les Marocains vivent essentiellement sur la Plaine Orientale (de l'agriculture), dans l'Est de l'île, le grand Sud, la Balagne (au nord-ouest de la Corse), et dans les deux pôles urbains que sont Bastia et Ajaccio. La Balagne semble aujourd'hui plus attractive que la Plaine Orientale, région d'accueil traditionnelle des immigrés marocains en raison d'une activité économique dominée par des exploitations agricoles gérées par d'anciens rapatriés d'Afrique du Nord. Cette répartition spatiale découle directement des emplois à occuper.

Seuls 16,5 % des actifs sont des femmes. Ces dernières éprouvent de surcroît des difficultés à trouver un emploi puisque près de la moitié des actives sont au chômage. 71,4 % des Marocains sont des ouvriers

"Les porte-manteaux dans la cuisine", Témara.



(contre 21 % des Corses dans leur ensemble). Les principaux secteurs concernés sont l'agriculture, le BTP et l'hôtellerie-restauration. L'agriculture est particulièrement présente, puisque 21 % des actifs sont occupés dans ce secteur (contre 5,6 % des Corses). Cette spécialisation des immigrés marocains induit une forte précarité professionnelle, ces activités étant par nature saisonnières. En conséquence, les contrats sont plutôt à durées déterminées. Le logement s'effectue souvent sur place, du moins en ce qui concerne les célibataires.

Ces caractéristiques rendent plus difficile, ou plus longue, la stabilisation du migrant. En effet, elles favorisent les allers-retours, en fonction des saisons et des contrats obtenus, et rendent plus problématique l'accès à un logement susceptible de recevoir la famille (via le regroupement familial). Ajoutons enfin que cet environnement favorise la venue de per-

sonnes en situation irrégulière, du moins depuis l'arrêt de l'immigration de travail en 1974. Certains ont profité des régularisations massives consécutives à l'élection de François Mitterrand en 1981, d'autres continuent à vivre dans une clandestinité administrative et économique complète. Des filières spécialisées se sont d'ailleurs développées, notamment en lien avec les régions de la Plaine Orientale et de la Balagne.

La spécialisation des Marocains dans le secteur agricole est historiquement liée à l'installation des rapatriés d'Afrique du Nord sur la Plaine Orientale, et des exploitations agricoles qui en découlèrent, suite aux facilités offertes par le gouvernement français aux pieds-noirs. Les Marocains proviennent d'une région très agricole, qui servait déjà de réserve aux exploitants "colons", en particulier d'Algérie, avant l'accès à l'indépendance des pays du Maghreb. Quant aux secteurs du BTP et de l'hôtellerie-restauration, occupés par les Marocains, ils sont délaissés par les salariés corses, le travail y étant difficile et les salaires faibles.

Les ruraux et les urbains

Nonobstant les spécificités professionnelles, la population marocaine peut se subdiviser en deux catégories : les ruraux et les urbains. Ces derniers vivent dans les centres anciens ou les quartiers de grands ensembles de Bastia et Ajaccio. Ils ont une sociabilité essentiellement tournée vers des personnes de même nationalité, ou se replient sur leur famille. Les célibataires peuvent vivre des situations d'exclusion dramatiques, tant d'un point de vue du logement que de la vie sociale. Une forte corrélation entre la sociabilité et le fait de vivre en famille existe, via notamment les relations nouées grâce aux enfants.

Les ruraux constituent un sous-prolétariat agricole, qui maîtrise globalement moins bien la langue française que les urbains. Il existe un fort repli communautaire accentué par les possibilités de contact restreintes. Paradoxalement, la vie villageoise peut faciliter l'intégration des Marocains au sien de la communauté, dans une localité où tout le monde se connaît. De ce rapide tableau, nous pourrions tirer trois portraits types de l'immigré marocain, en fonction de son intégration :

- L'exclu : c'est la personne entrée clandestinement sur le territoire (certains vivent ainsi depuis plus de dix ou quinze ans) avec un visa touristique ou un contrat à durée déterminée, mais c'est également l'ouvrier célibataire précaire vivant sur ou à proximité des chantiers. Invisible et muette, cette population alimente les fantasmes insulaires, elle ne parle pas ou mal le français. À titre indicatif, 20 % des ménages marocains sont composés de personnes seules.

- L'étranger : il s'agit des Marocains ayant acquis une certaine stabilité, notamment par le biais du logement et d'un regroupement familial, avec au moins un des membres du couple (l'homme, sachant que le taux d'activité féminine est très faible) parlant et comprenant le français.



Le racisme ou les comportements
ségrégationnistes ne sont pas
rares, et font nettement moins l'objet
d'un tabou social que sur le continent.

Issus le plus souvent de la première vague d'immigration des années soixante et relativement intégrés, en particulier grâce aux enfants et à une installation longue au sein d'une petite commune, sa visibilité sociale demeure faible. Rappelons que sur la tranche d'âge des vingt-cinq cinquante-neuf ans, on dénombre environ une femme pour deux hommes. Compte tenu de l'extrême rareté des mariages mixtes, cette situation pourrait concerner les deux tiers de cette classe d'âge.

• L'acculturé : l'acculturation touche ceux qu'il est convenu d'appeler les enfants de la "deuxième génération", qui ne sont plus à proprement parler des immigrés. On remarque

parmi cette population jeune une tendance au déni de la culture du père, doublé d'une revendication identitaire "anti-arabe" ou "pro-corse" particulièrement affirmée. Cela ne signifie pas le rejet de la culture d'origine en profondeur, mais tout du moins une volonté forte de démarcation, au moins superficielle, par rapport à des parents trop étrangers en regard de la culture locale.

Peu d'acquisition de la nationalité française, précarité de l'emploi et parfois du logement, regroupement familial inachevé, maîtrise inégale de la langue française... Tous ces éléments convergent vers une réalité de la société corse du XXI^e siècle : les immigrés marocains ne sont pas intégrés. Réduire ce défaut d'intégration aux handicaps présumés insurmontables des Marocains comme le prétendent certains acteurs (visibles ou clandestins), c'est passer sous silence les déficits et carences de la société d'accueil.

Cette population, nombreuse (plus d'un Corse sur vingt ; aucune région ne présente une telle proportion d'étrangers) n'est pas visible en qualité d'acteur au sein de la société civile et médiatique. La sociabilité des Corses, comme celle des immigrés marocains s'oriente vers des personnes de même origine. La mixité "ethnique" (au sens commun et non scientifique du terme) n'est pas une réalité dans la cité. À titre d'exemple, les rares cafés, lieux de sociabilité par excellence, fréquentés par les Maghrébins, le sont exclusivement par eux. Ils sont en revanche quasiment absents des autres débits de boissons, à l'exception notable de la catégorie des "acculturés".

De la stigmatisation de l'autre à la violence raciste

Le racisme ou les comportements ségrégationnistes ne sont pas rares, et font nettement moins l'objet d'un tabou social que sur le continent. Les immigrés marocains sont la figure de l'Autre, irréductible et non intégrable. Dans une enquête effectuée pour un ouvrage paru en 1995, Marie-Pierre Luciani⁽³⁾ avait obtenu des résultats intéressants. À la

3)- Marie-Pierre Luciani,
*Immigrés en Corse,
minorité de la minorité*,
Ciemi-L'Harmattan, Paris,
1995.

question “*Quand on dit ‘immigré’, vous pensez à qui ?*”, la majorité des personnes interrogées mentionnaient spontanément les Maghrébins. En réponse à une autre question, les sondés précisait également que le Maghrébin était “plus immigré” que l’Italien ou le Sarde. Étranger devient ainsi synonyme d’altérité culturelle, voire raciale. Au-delà du racisme dit “ordinaire”, car banalisé et “autorisé” par une conspiration du silence, le rejet de l’autre se manifeste parfois de manière très violente.

En 2001, six attentats à l’explosif, deux incendies et quatre agressions ont été commis contre des Maghrébins. Nous en mentionnerons trois : le 11 février, dans l’enceinte universitaire de Corte, agression de trois étudiants marocains par trois individus qui profèrent des propos racistes ; le 18 avril, à l’Île-Rousse, agression d’un maçon par un individu cagoulé qui sous la menace d’un pistolet lui intime l’ordre de “prendre le bateau” avant de le frapper ; le 9 juin à Borgo, coup de feu tiré par un homme cagoulé sur un Marocain, blessé au bras.

En 2002, les actes à caractère raciste se sont multipliés : des inscriptions (*Arabi fora* : “Les Arabes dehors”) fleurissent sur les murs de l’île ; au printemps des ratonnades ont fait suite à un fait divers en Balagne ; à l’automne des attentats ont visé une salle de prière, une boucherie musulmane à Bastia et un restaurant maghrébin à Ajaccio. À cela s’ajoutent des pratiques discriminatoires, des attitudes vexatoires qui sont autant de signes d’un malaise à connotation raciste dans la région. Tant et si bien que certaines familles issues de l’immigration quittent la Corse pour le continent. À noter que le racisme touche d’abord les personnes vécues comme différentes culturellement et/ou non assimilables à la culture locale : les Maghrébins, les continentaux, les Tsiganes roumains, mais pas les Italiens ou les Sardes, et dans une moindre mesure les Espagnols et les Portugais...

Le déficit d’intégration semblerait trouver son origine en partie dans la nature de la culture corse (la “corsitude”). Culture – et donc identité – en péril, parfois mal appropriée par des militants plus revendicatifs qu’ancrés profondément dans la culture de leurs pères, la “corsitude” semble aujourd’hui plus tentée de défendre son existence même, qu’un mode de vie assumé. En dan-

Ava basta

Le collectif antiraciste de Corse Ava basta a été créé en 1985 à la suite d’un appel signé par cinq cents personnes en réaction au climat raciste local. Depuis, il n’a jamais cessé d’informer les citoyens sur leurs droits et devoirs, de créer des passerelles entre les cultures. Outre la dénonciation des actes de racisme – qu’il soient antimaghrébins ou anticorse, qui reste son but principal, l’association agit sur plusieurs fronts :

- Un travail d’animation auprès des jeunes dans les établissements scolaires, avec des interventions, des documents, des expositions, des débats. Ces actions sont essentiellement basées sur la notion de respect de l’Autre et elles sont organisées dans toute la Corse.
- L’accueil social, moment fort de solidarité avec les étrangers et les personnes défavorisées, est géré de façon autonome par un service qui fonctionne tous les jours à Ajaccio et par des permanences locales ailleurs.
- Un pôle administratif et de gestion suit tous les contacts avec les services de l’État et les différents partenaires sociaux.
- La mise en place d’activités ouvertes sur un large public : stands d’information dans différentes foires, animations en partenariat avec d’autres associations, colloques et manifestations diverses. L’association organise aussi des échanges internationaux et des rencontres interculturelles.
- Dans le domaine de la lutte contre les discriminations, le collectif est à l’écoute de toutes les propositions et, dans la mesure du possible, essaie de promouvoir, en partenariat avec d’autres, des actions qui prennent en compte le respect de toute personne.

► Ava basta :

BP 3, 30 cours Napoléon, 20181 Ajaccio Cedex

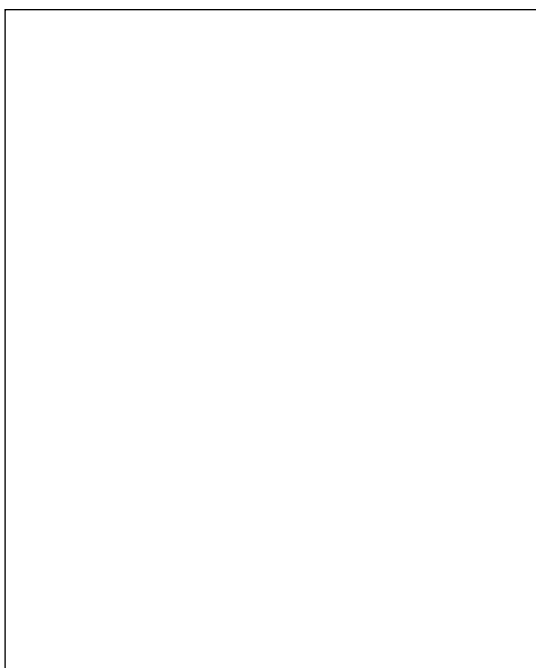


ger, elle ne peut intégrer de nouveaux éléments sans se sentir à juste titre profondément menacée. Car la population corse "de souche" souffre effectivement de vieillissement et l'équilibre démographique ne se maintient que grâce à l'apport de populations extérieures. De fait, la culture locale marque le pas. Ainsi, selon un rapport parlementaire datant de 1998, 60 % des Corses parlent la langue corse, contre 80 % en 1977, et la quasi-totalité de la population entre les deux guerres.

Marie-Pierre Luciani parvenait à une conclusion comparable, et interrogeait les personnes sur ce qu'étaient, selon elles, les modalités d'intégration des immigrés. Sans revenir sur les détails de son enquête, il apparaissait que ce processus ne pouvait qu'être long (plusieurs générations) et comporter des alliances de type matrimonial avec les

lignées corses. Les immigrés ou leurs descendants devant abandonner leurs propres particularismes culturels pour se soumettre, puis s'assimiler à ceux de la région. Ce qui revient à dire que l'intégration est actuellement non envisageable et que les immigrés doivent effectuer seuls un cheminement d'acculturation et d'assimilation. Une dernière explication est avancée. Il s'agit de la proximité de statut, voire de culture, entre l'immigré marocain d'aujourd'hui et l'émigré corse d'hier lors de la période d'émigration massive de l'île. Le mépris et le racisme seraient alors le miroir de ceux subis par certains émigrants corses.

La conclusion de ce rapide tour d'horizon de l'immigration marocaine en Corse paraît peu optimiste. L'intégration de cette population semble difficile, tant du point de vue de leur



"Le thé à la ferme familiale", Témara.

situation professionnelle plus précaire et d'un parcours migratoire ralenti, que du fait d'une intégration sociale et culturelle quasiment impossible. Pourtant, les réalités démographiques et économiques locales rendent cette immigration nécessaire au dynamisme régional. Ici, comme dans les autres régions du continent, ou comme ce fut le cas concernant les Italiens il y a quelques décennies, l'intégration risque d'être un processus douloureux. Il serait donc fécond d'agir conjointement sur la société corse et sur les populations immigrées pour en faire une véritable société d'accueil et améliorer ainsi leur capacité à vivre ensemble. Pour assurer son avenir, la Corse se doit d'assumer son immigration. ◀